

---

---

# Option Intégration

---

---

Volume 10 Numéro 1

SEPTEMBRE

2005

---

---

## NOTRE ORGANISME CONSOLIDE SES SERVICES ET ATTEINT UN DE SES OBJECTIFS DE PROMOTION

### Un succès renouvelé pour notre service d'accompagnement aux activités socioculturelles

Notre service d'accompagnement aux sorties socioculturelles est de plus en plus populaire. En effet, après une hausse importante de participation en 2004-2005 de l'ordre de 25%, voilà que la session été 2005 enregistre à son tour une hausse de près de 15%. Nous avons donc fourni plus de 6,000 heures d'accompagnement pour un équivalent de 850 jours/personne.

### Une équipe expérimentée à notre service de stimulation précoce

En effet, grâce à l'engagement de Madame Eveline Lusier, éducatrice spécialisée en adaptation et de la présence de

Madame Stéfanie Tourville, déjà en fonction chez nous depuis près d'un an, notre service de stimulation précoce bénéficie donc d'une nouvelle équipe compétente qui saura répondre aux attentes des parents et aux besoins des enfants.

### Un beau succès du côté de la promotion et de la défense des droits

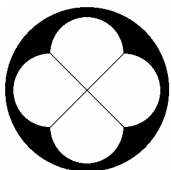
L'adoption de la nouvelle loi sur l'aide aux personnes et aux familles, en rendant possible la

transmission de legs aux personnes handicapées, constitue une belle victoire pour notre organisme et les personnes elles-mêmes. Espérons que la réglementation à venir saura répondre à nos attentes et à celles des parents qui veulent assurer, après leur décès, des conditions de vie décentes au membre le plus vulnérable de leur famille.

### SOMMAIRE

**Adoption de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles**  
**Hausse de participation à notre service d'accompagnement aux activités socioculturelles**  
**Une équipe renouvelée à notre service de stimulation précoce**  
**Table de concertation sous-régionale en déficience intellectuelle**  
**Le site de la Ville de Montréal et l'accès simple**  
**Les conférences 2005-2006 de la Fondation Roger-Roy**

*Option Intégration* est publié par le Regroupement de parents de personnes ayant une déficience intellectuelle de Montréal. Le Regroupement est une association de parents vouée à l'intégration sociale des personnes présentant une déficience intellectuelle et à la défense de leurs intérêts.



Rédaction et  
mise en page:

Marcel Faulkner

Correction des textes Ginette Déziel

**Option Intégration RPPADIM**  
4590 Ave. d'Orléans, local 202  
Montréal, Qc, H1X 2K4  
Tél.: (514) 255-3064



Monsieur Marcel Faulkner

## LA LOI SUR L'AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES EST ADOPTÉE

**A la surprise de plusieurs personnes et organismes, le projet de loi No 57 sur l'aide aux personnes et aux familles a été sanctionné à l'Assemblée nationale le 17 juin dernier. Par conséquent, le nouvel article 72 traitant de l'assouplissement des règles applicables à la possession de biens, de sommes versées dans un régime de retraite ou d'actifs reçus par succession a été adopté.**

### Une victoire modeste mais bien réelle

Depuis plus de trois ans maintenant, notre organisme a multiplié les démarches afin que les personnes handicapées puissent maintenir leur qualité de vie même après le décès de leurs parents. Or, nous croyons que l'adoption de la nouvelle loi sur l'aide aux personnes et aux familles lève **un des obstacles** importants au maintien de cette qualité de vie pour des milliers de personnes.

En effet, **l'article 72** de cette nouvelle loi prévoit que **le gouvernement peut par règlement assouplir les règles relatives à la possession de biens, de sommes versées dans un régime de retraite ou d'actifs reçus par succession.** Par cette disposition, la loi donne suite à notre revendication d'autoriser les personnes présentant des contraintes sévères à l'emploi d'être bénéficiaires d'un legs testamentaire.

### Pourquoi avoir demandé cette nouvelle disposition?

Pour deux raisons. Premièrement, parce que l'actuelle réglementation oblige les personnes bénéficiaires de l'aide sociale à soustraire de leur prestation mensuelle tout revenu d'appoint au-delà d'une centaine de dollars par mois. Deuxièmement, le statut de prestataires de l'assistance-emploi a pour effet d'empêcher les parents de léguer à leur enfant ou adulte le plus vulnérable des actifs dont l'usufruit (les intérêts) pourrait le sortir, au moins partiellement, de la pauvreté à laquelle il est condamné. En conséquence, les règlements actuels ont pour effet de maintenir les bénéficiaires de la sécurité du revenu dans la pauvreté et de contribuer involontairement à leur exclusion sociale.

Ce nouvel article 72 devrait donc contribuer à réduire la pauvreté à laquelle les personnes handicapées sont trop souvent condamnées et à améliorer leurs conditions financières.

### Commentaires

Mais, comme nous le soulignons déjà l'an passé, tout n'est pas encore joué. En effet, la réglementation à venir devra préciser les intentions générales de la loi. Quels seront les barèmes qui seront appliqués? A quelle hauteur la valeur des actifs sera-t-elle fixée? Permettra-t-on l'accès des personnes handicapées au versement d'une rente mensuelle par exemple? Des précisions devront être apportées à ces questions afin que la nouvelle loi puisse se traduire par des mesures concrètes permettant d'améliorer les conditions financières des personnes handicapées.

**UNE HAUSSE DE PLUS DE 15% DE PARTICIPATION À NOTRE SERVICE  
D'ACCOMPAGNEMENT AUX ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES  
À L'ÉTÉ 2005**



**PARTICIPATION AUX SORTIES SOCIOCULTURELLES  
ÉTÉ 2004 ET ÉTÉ 2005**

ÉTÉ 2004		ÉTÉ 2005	
Nombre de Journées	Nombre d'heures	Nombre de Journées	Nombre d'heures
735	5110	851	5957

**Madame Annette Gariépy**

**Un succès renouvelé**

Le service d'accompagnement aux sorties socioculturelles de notre organisme est de plus en plus populaire. Après avoir connu une hausse importante de participation en 2004-2005 de l'ordre de 25%, voilà que la session été 2005 enregistre aussi une hausse substantielle.

On se rappellera que ce service offre l'occasion à des personnes présentant une déficience intellectuelle d'effectuer des sorties à caractère socioculturelle en leur fournissant l'encadrement dont elles ont besoin. Par ricochet, le service permet aux parents de bénéficier de quelques heures de répit.

**Quelques chiffres**

Le tableau ci-haut indique que durant l'été 2005, nous avons fourni près de 6,000 heures d'accompagnement pour un total de 851 journées d'activités. Cela représente une hausse d'environ 15% par rapport à l'été passé. Les salaires des accompagnateurs représentent des coûts de 19,000\$ auxquels s'ajoutent des frais de sorties de l'ordre de 10,000\$. C'est donc une somme de 31,000\$ que notre organisme a consacrée à ce programme pour la seule saison estivale.

**Une équipe d'accompagnateurs remarquable**

Cette année, les participants ont pu compter sur l'appui d'une équipe d'accompagnateurs remarquable par son dévouement et son sens de l'initiative. Malgré une température difficile, tous les accompagnateurs se sont acquittés de leur tâche avec enthousiasme et dynamisme. A plusieurs reprises, ils ont fait preuve d'une grande maturité et d'un sens des responsabilités peu commun. L'esprit d'équipe qui les a animés durant toute la saison a créé un excellent climat de travail qui a favorisé la participation de tous, autant les accompagnateurs que les participants. Qu'ils retrouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance et de notre grande satisfaction.

**UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE  
POUR NOTRE SERVICE DE PARENTS STIMULANTS  
(STIMULATION PRÉCOCE)**



Notre organisme est heureux d'annoncer la formation d'une nouvelle équipe qui animera notre service de Parents stimulants. En effet, grâce à l'engagement de Madame Eveline Lussier, éducatrice spécialisée en adaptation et la présence de Madame Stéfanie Tourville, déjà en fonction chez nous depuis près d'un an, notre service de stimulation précoce bénéficie donc d'une équipe compétente qui saura répondre aux attentes des parents et aux besoins des enfants.

**Madame Eveline Lussier**

Formée en adaptation scolaire et sociale de l'Université du Québec à Montréal, Madame Lussier saura mettre à la disposition des parents et des enfants fréquentant notre service de stimulation précoce sa longue expérience d'intervenante en adaptation.

Ayant occupé un emploi d'éducatrice spécialisée aux Services de réadaptation l'Intégral et exercé différentes fonctions à l'Association de Montréal pour la déficience intellectuelle, Madame Lussier nous apporte un bagage impressionnant d'expériences et de savoir-faire.

**Madame Stéfanie Tourville**

Diplômée en techniques d'éducation spécialisée du cegep du Vieux Montréal, Madame Stéfanie Tourville a occupé différents emplois dans le secteur de la déficience intellectuelle et travaille chez nous depuis quelques mois déjà à titre d'éducatrice spécialisée.

Madame Tourville fut animatrice des activités de fins de semaine de l'Association de Montréal pour la déficience intellectuelle. A la même association, elle a supervisé le programme « Élargir nos horizons », programme d'intégration sociale par le biais de voyages organisés. Dans le cadre de cette expérience de travail, Madame Tourville a eu l'occasion de développer des habiletés d'intervention dans différentes situations de la vie quotidienne.



**PARENTS STIMULANTS  
UN NOUVEAU SERVICE  
DE STIMULATION PRÉCOCE  
POUR LES ENFANTS DE 0 À 5 ANS PRÉSENTANT UNE  
DÉFICIENCE INTELLECTUELLE**

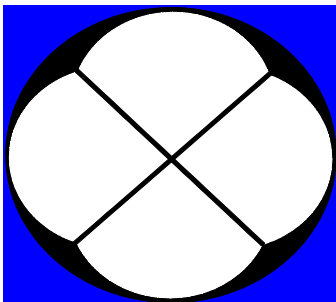
**LES CARACTÉRISTIQUES DE PARENTS STIMULANTS**

- Fournir aux parents des informations permettant de mieux comprendre les caractéristiques particulières de leur enfant, ses forces et ses faiblesses. Ces informations devraient les habiliter à intervenir avec plus d'efficacité auprès de leur enfant.
- Favoriser le développement global de l'enfant en planifiant des activités ou des interventions pour toutes les sphères du développement de l'enfant: moteur, sensoriel, cognitif et social.
- Susciter une implication régulière et soutenue des parents afin d'en faire les premiers éducateurs de leur enfant.

**Pour ce faire, le programme procède avec l'aide des parents à:**

- L'identification des besoins de l'enfant suite à une évaluation de son niveau de développement.
- La rédaction d'un plan d'interventions comprenant la définition d'objectifs pour chacune des sphères de développement, les moyens appropriés pour les atteindre et un calendrier précis des activités.
- La démonstration des façons de faire auprès de l'enfant afin que les parents puissent intervenir avec plus d'efficacité et de compétence.
- La révision systématique des objectifs à chaque session.

**Si vous connaissez des familles susceptibles de pouvoir bénéficier de ce type de service, contactez-nous.**



*LE REGROUPEMENT DE PARENTS  
DE PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE  
INTELLECTUELLE DE MONTRÉAL  
4590 D'Orléans, local 202  
Montréal, Qc  
H1X 2K4  
255-3064  
[www.rppadim.com](http://www.rppadim.com)*

## LES TABLES DE CONCERTATION SOUS-RÉGIONALES EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

### Bref rappel historique

Les centres de réadaptation en déficience intellectuelle animent depuis quelques années des tables sous-régionales de concertation en déficience intellectuelle.

Ces tables de concertation ont été créées à l'origine par le Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain (l'actuelle Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux). Elles avaient alors un mandat plus consistant qu'aujourd'hui qui comprenait un volet administratif.

Au fil des réformes, les tables de concertation ont ajusté leur mandat en fonction des besoins des différents partenaires qui y siègent.

### Un exemple

Il y a quelques années, la Table de concertation du secteur Est de Montréal (territoire du CRDI Gabrielle-Major) avait défini sa mission de la façon suivante:

- Echanges d'informations sur différents dossiers locaux, régionaux et même nationaux;
- Représentations auprès d'instances décisionnelles;
- Mises en oeuvre de

L'échange d'information est devenu le rôle premier de cette table de concertation puisqu'il répond à un besoin réel de plusieurs participants.

La fonction de représentation demeure encore un rôle important de la table malgré le fait qu'elle n'a plus de prise directe sur l'organisation des services.

L'établissement de partenariats, bien que cela se fasse toujours modestement, prend de plus en plus d'importance dans les tables sous-régionales. Ainsi, le projet pilote sur l'arrimage des interventions de l'école, des services de main-d'oeuvre et des services de réadaptation a vu le jour à la table de l'Est.

### Aujourd'hui

Les tables de concertation sont aujourd'hui essentiellement des instances volontaires d'échange d'information et de collaboration entre les différents organismes d'un même milieu géographique oeuvrant dans le secteur de la déficience intellectuelle. Règle générale, ce sont les centres de réadaptation qui en assument l'animation et qui fournissent le support technique nécessaire à leur fonctionnement.

L'organisation et la coordination des services entre les divers établissements demeurera sans doute une préoccupation constante des participants à ces tables. En effet, la formation des nouveaux réseaux locaux de services de santé et de services sociaux obligeront les établissements concernés à clarifier leurs responsabilités respectives et à définir avec plus de précision leurs domaines d'intervention et les zones éventuelles de collaboration qu'ils voudront établir.

### Animation et leadership

Même si les centres de réadaptation assument un certain leadership au sein de ces tables de concertation à cause de leur mission première, il n'en demeure pas moins que le fonctionnement et même la survie de ces tables dépendent de l'implication de tous leurs partenaires. Il importe donc que chaque participant puisse y trouver sa place, et y jouer le rôle qui lui convient. Il faut que chaque partenaire se sente le droit de participer activement aux discussions et même d'y apporter ses préoccupations sans gêne. Ce type d'implication nous semble être une condition préalable à l'émergence de collaboration éventuelle autour de projets librement et collectivement choisis.

## DU NOUVEAU DANS LE CIEL DE LA COMMUNICATION À LA VILLE DE MONTRÉAL

### Le site de la Ville de Montréal et l'Accès simple

Depuis quelques mois, la Ville de Montréal a mis en place sur son site internet un nouveau moyen de communication dans le but de faciliter l'accès à l'information aux citoyens qui éprouvent des difficultés de lecture.

Cette initiative de l'administration municipale est le résultat d'un travail de longue haleine de plusieurs partenaires soucieux de rendre plus accessible les informations émanant de la municipalité. En effet, on estime que près de 30% de la population éprouvent des difficultés sérieuses de lecture et de compréhension de textes.

La section **Accès Simple** du site se présente sous la forme de **texte simplifié** soutenue par la **version sonore**. La rédaction de ces pages respecte les règles usuelles de la langue française. L'innovation réside plutôt dans l'usage des règles du **Savoir Simplifier** développées en Europe. Ces règles prescrivent de se limiter à l'essentiel d'un message, d'utiliser des mots simples, un style direct et de courtes phrases.

### L'ortographe altérnative

De plus, la section **Accès simple** recourt à un **ortographe altérnative** spécialement conçu pour faciliter la compréhension des textes aux personnes qui présentent des incapacités intellectuelles.

Plusieurs personnes s'interrogent sur la pertinence de recourir à un tel langage qui est supposé faciliter la compréhension des textes.

A titre d'exemple, trouvez-vous que le texte suivant facilite sa lecture et rend plus aisée sa compréhension?

« **Deskripsion**  
**Il i a bokou de choz a vouar dan le Parc du Mont-Royal. Vous pouvé fêr de bêl promenad.**  
**Ékrivé nou.**  
**Koman fêr ».**

Peut-être préféreriez-vous le texte suivant?

**k'ês ke le 9 1 1 ?**  
**S'ê le numéro de téléphone**  
**a 3 chifr ke vou devé**  
**Konpsé pour obtenir lê**  
**sêrvîs d'urjans...**

### Commentaires

Notre intention n'est pas de jouer au puriste de la langue française et de défendre à tout prix le respect intégral des règles « du bon français ». Nous ne sommes pas opposés non plus à l'objectif poursuivi ici par la Ville de Montréal de rendre plus facilement accessibles ses informations.

Mais avons-nous trouvé le bon moyen? En quoi les textes encadrés ici sont plus faciles d'accès que des textes équivalents écrits en français correct? Et comment les lecteurs d'un tel langage pourront-ils passer à la lecture du français habituel? Devront-ils apprendre les rudiments de deux langages?



**CONFÉRENCES GRATUITES**  
**DE LA FONDATION ROGER-ROY, ANNÉE 2005-2006**

Offertes pour les parents d'une personne ayant une déficience intellectuelle

**12 Octobre 2005**

**Heure : 19h30**

**Lieu :**

**L'impact d'un enfant autiste dans la famille**

Conférencière : Colette Gosselin, consultante en déficience intellectuelle

Centre St. Pierre, 1212 rue Panet, Montréal

**9 Novembre 2005**

**Heure : 19h**

**Nouveau lieu :**

**Comment préparer la transmission de son patrimoine?**

Conférencier : Laurent Fréchette, notaire

Centre Marcel Giroux, 4538 Avenue Verdun, Verdun

**7 Décembre 2005**

**Heure: 19h**

**Lieu :**

**Élargir mon réseau et mes activités sociales**

**Exceptionnellement cet atelier pratique est réservé aux adultes qui présentent une déficience intellectuelle**

Animatrice : Suzanne Beaulieu, chef en réadaptation

Centre St. Pierre, 1212 rue Panet, Montréal

**15 Mars 2006**

**Heure : 19h**

**Nouveau Lieu :**

**Être un parent compétent. Est-ce possible aujourd'hui?**

Conférencier : Germain Duclos, Psychoéducateur et Orthopédagogue

Centre Culturel de Sorel-Tracy, 3015 Place des Loisirs, Tracy

**12 avril 2006**

**Heure : 19h**

**Lieu :**

**Comprendre le système judiciaire pour mieux**

**accompagner la personne qui présente une déficience intellectuelle**

Conférencières : Sylvie Dubois, Orthopédagogue et Me Joanne Marceau

Centre St. Pierre, 1212 rue Panet, Montréal

**10 Mai 2006**

**Heure: 19h30 AM**

**Lieu :**

**L'importance de reconnaître leur sexualité**

**Présentation réservée aux parents**

Conférencière : Carole Boucher, Sexologue

Centre St. Pierre, 1212 rue Panet, Montréal

**POUR INFORMATIONS : 514 484-3254 ou site Web [www.fondationrogerroy.org](http://www.fondationrogerroy.org)**